

Le Bornérand

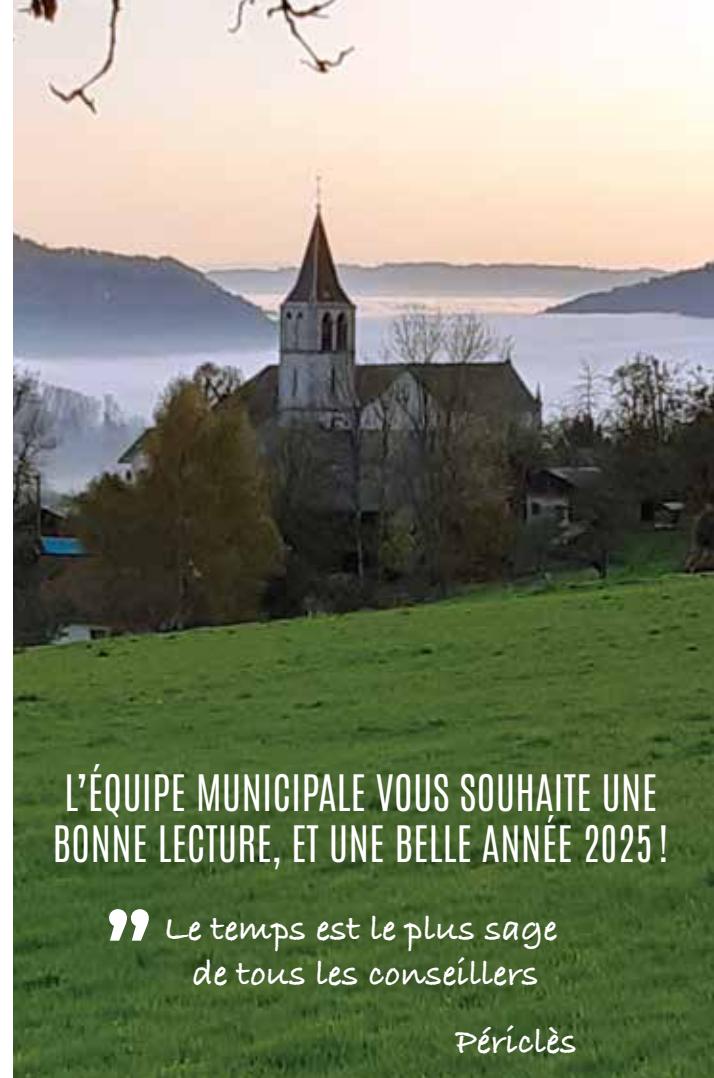


Chez Verbois

INFORMATIONS PRATIQUES	4-5
NUMÉROS UTILES	6
ÉTAT CIVIL	7

VIE MUNICIPALE

Comptes administratifs	8
Budget	9
Subventions aux associations	9
Urbanisme	10
Travaux	11-12
Environnement	13-14
Vivre ensemble	15



L'ÉQUIPE MUNICIPALE VOUS SOUHAITE UNE
BONNE LECTURE, ET UNE BELLE ANNÉE 2025!

**“Le temps est le plus sage
de tous les conseillers”**

Périclès

VIE SCOLAIRE

École	16-17
SIVU	18

ACTIVITÉ SUR LA COMMUNE

L'espérance	19
Les forges du Portal	20
Bientôt une chocolaterie	20

LES ASSOCIATIONS

Le Cinéma la Trace	21
Le souvenir Français	22
ACCA	23
Lou Ben Vérias	24
Les Passeurs d'Art	25
APE	26
Don du sang	27

HISTOIRE - PATRIMOINE

La courte vie de Jean-Baptiste Exposé	28
La maison du virage de l'église	29
Les cafés à Burdignin	30-31

Chères Bornerandes chères bornerands

L'année s'achève une nouvelle commence avec ces lots d'incertitudes qui font le charme de nos vies.

Des incertitudes face à un nouveau président américain :

- Plus de guerre moins de guerre ?
- Des incertitudes face à la finance mondiale, avec la création des Brics.
- L'augmentation des prix et des taux d'intérêt, paralysant notre économie, fragilisant nos entreprises, augmentant le chômage.
- Le risque de perdre notre indépendance alimentaire.



Mais aussi, des certitudes face au réchauffement climatique :

- Moins de neige.
- Des trombes d'eau et de vent de plus en plus importantes et localisées.
- La destruction de la biodiversité.

De nombreuses associations existent pour le bien de tous :

Restos du cœur, Secours populaire, Médecins sans frontières...

Toutes ces personnes qui font du bien ne sont pas à mon goût assez médiatisé.

Vous pourrez découvrir à la lecture de ce bulletin les nouveaux projets qui ont vu le jour, grâce au dynamisme et à la bonne ambiance de notre équipe municipale, sans oublier les nombreux soutiens et encouragements de plusieurs administrés.

C'est encore un grand merci à toutes et à tous

Je vous souhaite une belle année 2025 avec beaucoup de joie, de santé, de bonheur, et de paix.

Votre maire au service de votre commune.

Pierre Chautemps



Infos pratiques

MAIRIE

Horaires d'ouverture au public et contact

Mardi 17h à 19h

Vendredi 15h à 17h

Samedi 9h à 11h

Tél. : 04 50 39 11 86

Courriel : infos@burdignin.fr

Site : www.burdignin.fr

Location de la salle municipale

La salle peut être louée selon trois modes :

- 1. Salle seule sans cuisine et sans vaisselle
- 2. Salle avec cuisine (deux clés)
- 3. Salle avec cuisine et vaisselle (2 clés)

Vous trouverez le détail des prix sur le site internet de la mairie dans l'onglet « vie pratique ». Une assurance RC sera demandée.

Pour louer, téléphoner au secrétariat, la salle vous sera pré-réservée, puis la semaine précédente, pensez à prendre un rendez-vous pour faire un état des lieux et récupérer les clés (caution demandée).

LES NUMÉROS UTILES

- Samu : 15
- Sapeurs-pompiers : 18
- Centre anti-poison Lyon : 04 72 11 69 11
- EDF (Urgence électrique) : 09 72 67 50 74
- Enfance Maltraitée : 119
- Centre Hospitalier Alpes Léman : 04 50 82 20 00
- Gendarmerie : 17 et 04 50 39 10 03

DAE (DÉFIBRILLATEUR AUTOMATISÉ EXTERNE)

Un défibrillateur automatisé externe est installé sur le parvis de la mairie à côté de l'arrêt de bus, visible de tous. Merci d'en prendre soin, il peut sauver des vies.

LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

École maternelle intercommunale de Boëge

330, rue du collège – 74420 Boëge

Tél. : 04 50 39 10 64

École élémentaire Luc Fortin

chef-lieu - 74420 Villard

Tél. : 04 50 39 06 89

École primaire de Burdignin

43, route de la Nativité - 74420 Burdignin

Tél. : 04 50 39 03 66

Collège Jean-Marie Molliet

342, rue du collège 74420 Boëge

Tél. : 04 50 39 11 88

LA MÉDIATHÈQUE

Située rue de Saxe 74420 Boëge

Mail : mediatheque@co-valleeverte.fr

Horaires d'ouverture :

- Mardi de 9h à 12h et de 16h à 18h
- Mercredi de 10h à 12h et de 14h 30 à 18h
- Jeudi de 16h à 18h et vendredi de 16h à 18h 30
- Samedi de 9h 30 à 12h

PERMANENCES

Assistante sociale

Sur rendez-vous :

- Mardi de 9h à 12h, mairie de Boëge.
- Jeudi de 9h à 12h, mairie d'Habère-Lullin.

Tél. : 04 50 33 23 48

Consultation de puériculture

Protection Maternelle et Infantile (PMI)

Sur rendez-vous : 04 50 33 23 48

Un mardi après-midi sur deux – mairie de Boëge
Jeudi matin – pôle médico-social de Saint-Jeoire

Mission locale

Sur rendez-vous : 04 50 95 20 50

Mardi de 9h à 12h – Mairie de Boëge

ADMR

131, route de la Vallée Verte 74420 Boëge

Tél. : 04 50 39 02 33

- Du lundi au vendredi de 9h à 12h.
- Jeudi et vendredi de 14h à 17h.

PERMANENCES DE LA CCVV

Locaux de la CCVV – sur rendez-vous

Tél. : 04 50 39 09 20

Architecte conseil – CAUE

(Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement)

3^{ème} mercredi après-midi du mois.

Conciliation de justice

Un jeudi matin par mois.

Haute-Savoie rénovation énergétique

Deux mardis matin par mois.

Initiative Genevois

(Création ou reprise d'entreprise)

MAISON DE LA VALLÉE VERTE

131, rue de la Vallée Verte, 74420 Boëge

Tél. : 04 50 39 09 20

Site : www.cc-valleeverte.fr

Horaires d'ouverture au public :

- Du lundi au vendredi de 9h à 12h30
- Lundi de 14h à 19h
- Mardi de 14h à 17h30
- Mercredi et jeudi de 14h à 17h30*

*uniquement sur rendez-vous

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

contact@cc-valleeverte.fr



FRANCE SERVICES

vallee-verte@france-services.gouv.fr



RAPPEL DES BONNES CONDUITES

Incivisme, intolérance, manque de respect de l'autre ou des biens... autant de mots négatifs pour qualifier les comportements qui gênent la vie quotidienne des bornéards.

Être citoyen, c'est lutter contre l'incivilité dans l'intérêt de tous, respecter les règlements et avoir une attitude responsable, car la remise en état de différents lieux a un coût financier qui reste à la charge de la collectivité.

NUISANCES SONORES

Les travaux de bricolage, de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou de matériels susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore (tondeuse, tronçonneuse, etc.) ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables de 8h à 20h
- Les samedis de 9h à 12h et de 14h30 à 19h
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h



DÉCHETTERIE INTERCOMMUNALE

645, route de la Crosse, 74 420 Boëge
Tél. : 04 50 39 48 84



Horaires :

- Lundi, vendredi et samedi : 9h - 12 h / 15-18h
- Mardi et mercredi : 9h-12h

LA GESTION DES DÉCHETS

Ramassage des ordures ménagères

Les mercredis matin auprès des habitations.

Tri sélectif

Containers situés au centre du chef-lieu et à Carraz pour la collecte des papiers, des journaux, les plastiques, les verres...

Attention si les containers sont remplis,
soyons responsables, allons sur un autre site
ou revenons plus tard !

Merci pour notre planète !



Les cartons bruns (gros cartons) doivent être déposés à la déchetterie de Boëge



NUMÉROS UTILES

MÉDECINS

Cabinet médical de Boëge
44, rue de la Menoge – BOËGE

- Dr BERGOEND Pierre 04 50 39 13 68
- Dr CARRIER Marianne 04 50 39 18 00
- Dr GHEZ Adela 04 50 39 13 37
- Dr SABATIER Didier 04 50 39 15 20
- Dr DUCRET Claire 04 50 39 13 37

Cabinet médical des Brasses
24, route de la Vallée Verte – BOGÈVE

- Dr YDEMA Alice 04 50 82 48 72
- Dr MIKULSKI Raphaëlle 04 50 82 48 72

DENTISTES

Cabinet dentaire de la Vallée Verte 04 50 39 18 88
44, rue de La Menoge – BOËGE

Dr HERENG Nicolas - Dr CLÉMENT Charlotte

GYNÉCOLOGUE OBSTÉTRICIENNE

Dr VAAST Mélanie 07 60 48 03 75
320 rue du Collège – BOËGE

ORTHODONTISTE

Dr BOURDELLE Florence 04 50 94 39 01
53, rue du Bourno – BOËGE

KINÉSITHÉRAPEUTES

Cabinet de Kinésithérapie 04 50 39 56 68
Le Village des Habères – HABÈRE-POCHE

DUBEAUREPAIRE-PONCHEL Lydie . 07 78 29 63 28
111, rue de l'Église – SAXEL

GUIDEZ DEFOSSEZ Laurence . . . 06 12 04 78 49
438, route de la Vallée Verte – BOËGE

FALLON Sarah 06 51 23 41 06
1679, route de l'Espérance – BURDIGNIN

VIEL POLLANO Mylène 04 50 50 02 13
Cabinet médical des Brasses - 24, route de la Vallée Verte – BOGÈVE

OSTÉOPATHES

GUILLEMIN Elodie 06 31 07 91 75
43, place de la Mairie – BOGÈVE

GUINAND Matthieu 04 50 31 00 82
438, route de la Vallée Verte – BOËGE

PÉRILLAT Mickaël 07 86 75 90 23
723, route des Crozats – VILLARD

SOKHAN SANJ Sina 04 50 35 62 48
24, allée des Chalets – HABÈRE LULLIN

VIEL Jérôme 07 83 28 28 20

Cabinet médical des Brasses - 24, route de la Vallée Verte – BOGÈVE

PÉDIATRE

Dr BARA Éva 09 86 73 49 22
320 rue du Collège – BOËGE

SAGE-FEMME

VAN COPPENOLLE Magali 06 70 63 01 12
438, route de la Vallée Verte – BOËGE

ORTHOPHONISTE

LANDES Sophie 04 50 36 09 55
Centre paramédical – Rue de la Menoge – BOËGE

DAVAT Héloïse 07 72 21 79 32

Cabinet médical des Brasses - 24, route de la Vallée Verte – BOGÈVE

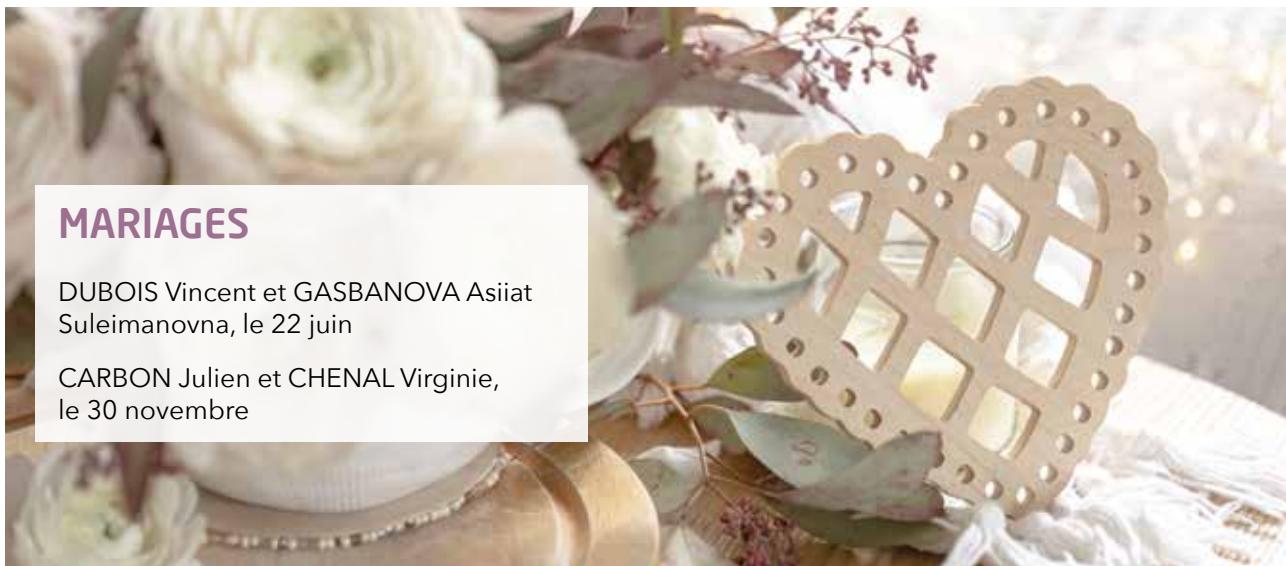
INFIRMIERS

Cabinet infirmier 04 50 39 12 22
Centre paramédical – Rue de la Menoge – BOËGE

PHARMACIE

Pharmacie de la Vallée Verte 04 50 39 10 08
Place des Marronniers – BOËGE





COMpte ADMINISTRATIF 2023

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Charges à caractère général	225 860,06 €
Charges du personnel	90 746,93 €
FNGIR + Fond de péréquation	12 244,00 €
Autres charges	103 917,18 €
Emprunts (intérêts)	6 673,78 €
Titres annulés	1 632,00 €
Créances douteuses	489,21 €
Dotation aux amortissements	11 186,67 €
Virement à la sect.	438 500,00 €
TOTAL	452 749,83 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Remb. personnel (secrétariat SIVU)	7875,92 €
Recouvrements (coupe bois, charges appartement, concession)	21 474,77 €
Impôts	31 1652,61 €
Participations (dotation, FCTVA)	30 4924,31 €
Loyers	79 904,79 €
Mandats annulés	825,73 €
Neutralisation amortissement	11 186,67 €
TOTAL	737 844,80 €

Report excédent 2022 : 900 621,21 €

TOTAL : 1 638 466,01 €

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Frais réalisation document urbanisme	206 810,24 €
Terrain travaux cimetière	393 361,35 €
Immobilisations corporelles	982 872,30 €
Emprunts (capital) + caution	23 751,63 €
Neutralisation amortissement	11 186,67 €
TOTAL	1 417 982,19 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Immobilisations corporelles	982 872,30 €
Taxe aménagement-FCTVA	97 366,65 €
Cautions appartement	1 975,00 €
Dotation	11 186,67 €
TOTAL	1 417 982,19 €

Déficit 2022 : 60 292,21 €

TOTAL : 1 478 274,40 €

Déficit d'investissement : - 384 873,78 €

Reste à réaliser : 50 944,86 €

Besoin de financement : 435 818,64 €

REPORT SUR LE BUDGET PRIMITIF 2024

En recettes de fonctionnement : 749 897,54 €



BUDGET PRÉVISIONNEL 2024

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Charges à caractère général	548 835,54 €
Charges du personnel	95 000,00 €
FNGIR + Fond de péréquation	15 000,00 €
Autres charges	117 450,00 €
Intérêts	7 000,00 €
Titres annulés	2 000,00 €
Dotations aux provisions	612,00 €
Dotation aux amortissements	111 86,67 €
Virement à la sect.	438 500,00 €
TOTAL	1 235 584,21 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Excédent 2023	749 897,54 €
Remb. personnel (secrétariat SIVU)	7 500,00 €
Produits de service	17 000,00 €
Impôts et taxes	200 000,00 €
Dotations, subventions, fonds Genevois	185 000,00 €
Loyers	65 000,00 €
Neutralisation amortissement	11 186,67 €
TOTAL	1 235 584,21 €

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Déficit	384 873,78 €
Terrains plantation voirie	430 500,00 €
Emprunts, caution	22 000,00 €
Remboursement caution	3 000,00 €
Reste à réaliser 2023	50 944,86 €
Neutralisation amortissement	11 186,67 €
Réseaux d'électrification	215 131,50 €
TOTAL	902 505,31 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Virement de section	438 500,00 €
Excédent	435 818,64 €
FCTVA	14 000,00 €
Cautionnement	3 000,00 €
Dotation aux amortissements	11 186,67 €
TOTAL	902 505,31 €

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2024

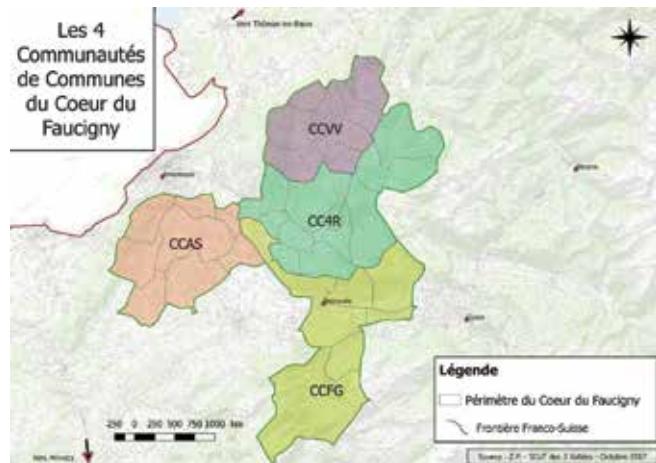


- Association de la Confrérie de la Petite Branche : 150 €
- Ski Club de Villard : 100 €
- Ski club Vallée Verte : 160 €
- Lou Ben Verias : 600 €
- FC Vallée Verte : 320 €
- Association Vivre en Vallée Verte : 100 €
- Association les Passeurs d'arts : 340 €
- Association Badaboum : 1500 €
- Les culottes courtes : 1500 €

URBANISME

ÉVOLUTION DU SCOT ET DU PLU

Une évolution du schéma de cohérence territoriale (SCoT) est en cours et portera sur tout le territoire «Cœur de Faucigny».



Cette évolution doit intégrer les objectifs de la loi climat et résilience en termes de sobriété foncière : cette loi fixe fixe d'ores et déjà **un objectif intermédiaire pour la «trajectoire Zéro Artificialisation Nette» de réduction de moitié du rythme de la consommation effective d'espaces sur la décennie 2021-2031 par rapport à celle mesurée sur la période 2011-2021.**

Notre PLU, une fois le Scot approuvé (objectif printemps 2026), devra lui aussi évoluer afin de respecter à son tour ces objectifs de consommation foncière.

QUEL SERA L'IMPACT SUR NOTRE DROIT À CONSTRUIRE ?

Il est certain qu'à court terme l'extension de l'urbanisation sera fortement limitée voir interdite... seules les «dents creuses» (parcelles encore disponibles au cœur des zones urbanisées) pourront accueillir de nouvelles constructions. La densification sera de règle et se traduira en priorité par l'agrandissement des constructions existantes (surélévation par exemple) et par la rénovation et l'utilisation des anciens bâtiments inoccupés...

Les droits à construire actuels ne sont pas éternels et ils pourront de fait être supprimés ou fortement réduits. Il est donc important d'être attentif à ces évolutions et d'anticiper dans la mesure du possible la gestion de son patrimoine foncier.



ÉVOLUTION DE L'INSTRUCTION DES DEMANDES D'URBANISME :

Historiquement, l'instruction des demandes d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable, certificat d'urbanisme...) a été confiée aux services de la Direction Départementale des Territoires (DDT) et notamment à l'unité territoriale de Thonon-les-Bains.

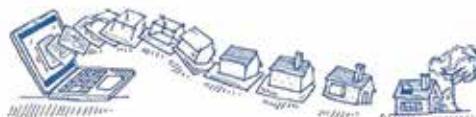
Notre Communauté de Communes de la Vallée Verte reste aujourd'hui la seule en Haute-Savoie dans ce mode de fonctionnement, les autres «ComCom» s'étant dotées de leur propre service d'instruction.

Mais ce mode de fonctionnement touche à sa fin, la DDT supprimant cette prestation courant 2025.

N'ayant pas toutes les compétences pour prendre à notre charge cette instruction, la volonté de notre ComCom n'allant pas dans le sens de créer ce service qui aurait pourtant pu être mutualisé entre toutes les communes, nous nous trouvons dans l'obligation de faire appel à un cabinet privé qui pourra nous assurer une analyse professionnelle et une équité dans le traitement de nos dossiers.

Ce service représentera bien sûr une nouvelle charge financière pour notre commune, montant que nous devrions a priori limiter grâce à des subventions obtenues par l'intermédiaire de la ComCom... à titre d'exemple l'instruction d'un permis de construire coûterait de 150 à 300 € en fonction de sa complexité.

Une autre contrainte va concerner la dématérialisation des demandes. Le recours aux formulaires «papier» étant toujours d'actualité, une charge supplémentaire de numérisation de ces documents incombera à notre secrétaire. Merci donc à tous de privilégier le dépôt de vos dossiers via notre messagerie spécifique : autorisation-urbanisme@burdignin.fr. Voir également les informations présentes sur le site de la commune à l'onglet Vie municipale-> urbanisme.



En parallèle et dans l'attente d'un service intercommunal, la commission urbanisme continuera à se charger des certificats d'urbanisme et des déclarations préalables ne générant pas de création de surface.

ET TOUJOURS...

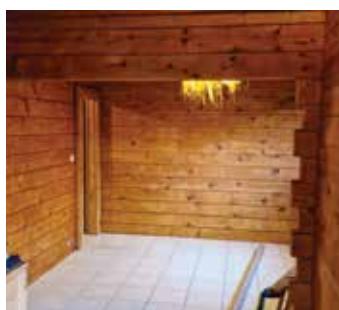
La commission urbanisme de votre commune reste l'interlocuteur privilégié pour vous accompagner tout au long de la procédure. N'hésitez pas à nous solliciter dès la constitution de votre dossier !

TRAVAUX

Cette année 2024, la commission a poursuivi et entrepris des travaux :

CHALET DE LA TATTE

- **Rénovation** de la salle de bains
- **Aménagement** de la cuisine
- **Peinture** intérieure



CIMETIÈRE

Après le drainage du cimetière et l'évacuation des eaux pluviales effectués fin 2023, début 2024, la commission a entrepris de rénover le mur, suite à de nombreuses fissures, et de restaurer les couvertines qui sont très utiles pour le protéger et surtout pour empêcher l'infiltration de l'eau.



MUR DU ROSAY

Pour poursuivre la rénovation des murs, c'est au Rosay que le mur a été renforcé grâce notamment au coulage du poteau.



ROUTE FORESTIÈRE

Les intempéries de cette année ont rendu inaccessible, temporairement, la route forestière. Un arrêté a été pris pour la fermer, le temps que les travaux s'effectuent.



ROUTE DE LA CRUSE

Les orages, les fortes pluies, les coups de vent... peuvent avoir des répercussions : durant une tempête, les arbres sont menacés. Il est donc probable que des arbres chutent sur la voie publique, sur les habitations, les voitures...

Les riverains de la route de la Cruse se sentant menacés ont alerté la mairie sur ce danger, la municipalité a pris la décision de sécuriser cette route.



L'ÉCOLE

À la demande de l'équipe enseignante, et pour le plus grand bonheur des 80 enfants de l'école, la cour a été agencée par différents marquages au sol, permettant ainsi l'éveil et l'apprentissage des enfants à travers l'amusement.

Les jeux de cour d'école (comme la marelle) stimulent et encouragent l'activité physique.

Et encore un plus... Pour les footballeurs en herbe ou pour tout autre sport collectif, la cour a été agrandie (sur la parcelle communale juxtaposée) et les élèves ont ainsi de l'espace vert pour se défouler.



LE CONGÉLATEUR

Le bâtiment communal appelé : «**le congélateur**» (pour la petite histoire : autrefois, les habitants pouvaient stocker les fruits et les légumes de leur jardin dans le congélateur communal, pour ceux qui le souhaitaient, ils avaient un, deux ou plusieurs casiers loué(s) à l'année), ce bâtiment est mis à disposition, pour notamment ranger le matériel d'une association de la commune : «Lou Ben Verias.»



Les membres de l'association ont réalisé les travaux de modification des entrées du bâtiment. La commune a fourni la porte et a fait supprimer le candélabre limitant l'accès. Nous saluons pleinement ce partenariat efficace et nous remercions chaleureusement l'équipe de volontaires.



Le SAS de l'entrée est modifié, une cloison a été montée et sépare ainsi le hall permettant à chaque classe d'avoir son espace entrée, son coin porte-manteaux.



Un range vélos est installé sur le parvis de l'école.



POUR 2025, TRAVAUX À PRÉVOIR :

- Façades des bâtiments communaux : la mairie, «le congélateur» et le «corbillard»
- Porte de l'église

ENVIRONNEMENT

RECENSEMENT DES CHEMINS RURAUX ET BALISAGE, POURQUOI ?

Les chemins ruraux font partie du patrimoine naturel et culturel des territoires. Ils sont souvent des voies anciennes, utilisées depuis des siècles, et ont une valeur historique. 57 chemins ont été répertoriés avec chacun une fiche explicative retraçant leur emplacement et leur état. Le recensement de ces chemins permet de disposer d'un inventaire et de mieux connaître leur emplacement et ainsi garantir leur entretien et leur accessibilité tant pour le loisir que pour les travaux agricoles et forestiers. D'autre part, ces voies contribuent aux loisirs de plein air pour les activités, comme la randonnée, le VTT pour les habitants. Par ailleurs, les chemins ruraux jouent un rôle dans la planification des aménagements du territoire et clarifient les droits d'usage. En ayant une cartographie précise, les autorités peuvent mieux coordonner l'usage du sol et éviter les conflits. De plus, de nombreux chemins ruraux bordent des espaces naturels, tels que des haies, des prairies, ou des petits bois, qui sont des habitats pour la faune et la flore. Les identifier permet de préserver ces zones et de favoriser la biodiversité locale.

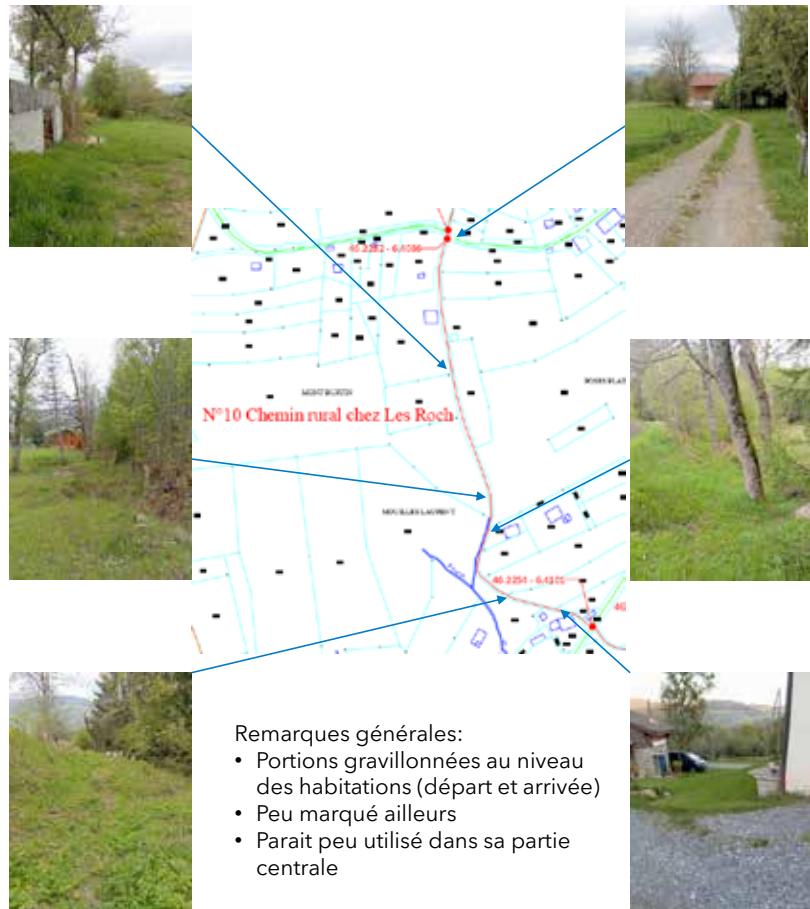


N°10 Chemin rural de Chez Les Roch

Géoréférencement départ
46.2254 - 6.4101
Chez Briffaz

Géoréférencement arrivée
46.2282 - 6.4086
Crêt à l'Abbe

Longueur
390 m



En somme, le recensement et le balisage des chemins ruraux aident à protéger, gérer, et valoriser ces voies pour les générations actuelles et futures !

Vous retrouverez toutes les informations sur l'enquête publique, le recensement des chemins et leur cartographie sur le site de la mairie.



ZONE DE «LUTTE OBLIGATOIRE» CONTRE LE SCOLYTE EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Attention, la commune de Burdignin est concernée par cet arrêté préfectoral.

Nous vous rappelons les devoirs de chacun concernant cette mesure afin d'éviter des incidents comme celui du 20 novembre 2024. Des arbres scolytés sont tombés sur la route des Virolets. Heureusement, ni piéton ni conducteur n'était présent. Par contre, les sapeurs-pompiers ont dû intervenir !

Dans cette zone de lutte, des obligations concernant les épicéas sur pied attaqués par les scolytes et toutes les grumes d'épicéas abattues ou à abattre s'imposent à tous les propriétaires forestiers.

Sur leurs parcelles forestières, les propriétaires privés ou publics sont tenus de prendre les mesures de nature à limiter les attaques de scolytes sur épicéas.



Les mesures curatives :

- faire procéder sans délai à la reconnaissance, l'abattage et à la prise en charge de leurs épicéas sur pied abritant des scolytes vivants (évacuation à plus de 5 km de tout massif forestier ou écorçage) en vue d'enrayer leur propagation de proche en proche ;
- à défaut faire évacuer de la forêt dans les meilleurs délais les bois scolytés secs, à des fins de prévention du risque sécuritaire d'atteinte aux personnes ;

Les mesures préventives :

- faire évacuer, après abattage, à plus de 5 km de tout massif forestier ou écorcer ou stocker sous aspersion les épicéas sains (non-scolytes) dans toutes les coupes en cours dans les 6 semaines qui suivent leur abattage durant la période d'exploitation à risque d'avril à octobre ; ou avant fin avril pour les exploitations de novembre à mars.

Les exploitants forestiers, en ce qui concerne les épicéas sur pied ou abattus dont ils se sont rendus propriétaires, prendront également, en accord avec les propriétaires des parcelles, toutes les dispositions nécessaires à l'exécution des mesures obligatoires.

Cet arrêté est consultable sur le site de la mairie

ENTRETIEN DE LA ROUTE FORESTIÈRE

L'entretien de la route forestière a été effectué courant novembre avec le curage des fossés, la remise en état des canalisations d'eau et l'élagage des branches d'arbres surplombant la voie. Une entreprise locale s'est chargée de la partie chez Card et l'ONF a géré le côté de la Tattaz.



VIVRE ENSEMBLE

LA SEMAINE BLEUE EST LA SEMAINE NATIONALE DES PERSONNES ÂGÉES ET DES RETRAITÉS

L'occasion de valoriser la place des seniors dans notre société. Elle se tient du 30 septembre au 6 octobre dans toute la France.

Cette journée peut se traduire par des conférences, des expositions, des spectacles, des forums-débats, des ateliers ludiques ou créatifs, des activités sportives, des portes ouvertes dans les établissements, des rencontres entre les générations, ou encore des marches bleues, organisées en ouverture ou en clôture de la Semaine Bleue.

Burdignin a participé à cette action en répondant positivement à l'appel de la mairie de Villard, qui a organisé un après-midi ciné, au cinéma «La Trace», pour les ainés de la Vallée de 65 ans et plus.



Une invitation, préparée par nos soins, a été envoyée à nos ainés.

La municipalité de Burdignin a offert la séance à «ses Bornerand(e)s» et le goûter était offert par le CCAS de Villard pour tout le public.

Le film «La Ferme des Bertrand» était à l'affiche et a rencontré un franc succès.

Une dizaine de Bornerand(e)s ont pu bénéficier de cette belle initiative !

Merci à la commune de Villard, et merci au cinéma La Trace.

Expérience à renouveler l'an prochain !!

REPAS DES ANCIENS

Malheureusement, il n'y aura pas de repas des anciens, cette année 2024, le vote au conseil municipal du 23 janvier 2024 n'a pas fait l'unanimité.





Cérémonie à Plaine-Joux

VIE SCOLAIRE

C'est le lundi 4 septembre 2023 que les enfants de Villard et Burdignin ont rejoint les bancs de l'école. Les grandes vacances n'avaient pas effacé la précédente année riche en événements et chacun retrouvait dans la joie et la bonne humeur le chemin de sa classe.

L'équipe enseignante restant inchangée (Jocelyne Jacques-Vuarambon avec les CM1-CM2 et la direction de l'école, Fabien Giordan conservait les CE2-CM1 et Marie-Sophie Grillet avait toujours les CE1-CE2, seule Aurélia Berger intégrait le corps enseignant de l'école pour compléter Mme Grillet les jeudis), les projets engagés les années précédentes étaient globalement reconduits.

Cette nouvelle année scolaire a rapidement été marquée par **le devoir de mémoire** : les enfants ont en effet été confrontés au souvenir de la Grande Guerre afin de préparer les commémorations du 11 novembre qui ont eu lieu à Villard. Outre le travail fait en classe, Gilda Métral-Dufour a retracé avec les 3 classes son enquête à la recherche de l'histoire d'un membre de sa famille, mort pour la France en 1915.

2024 marquant le 80^{ème} anniversaire de la libération de la Haute-Savoie, une cérémonie était en préparation à Annemasse avec d'autres écoles. Malheureusement, cette organisation n'a pu aboutir, mais a été remplacée par une commémoration à Plaine-Joux où les enfants de l'école se sont rendus à pied depuis l'école de Villard, empruntant les chemins parcourus par les Résistants durant la Seconde Guerre. C'est sous une pluie battante qu'ils ont interprété des danses symboliques en hommage à tous ceux qui se sont battus et ont permis la libération du département en août 1944. La cérémonie protocolaire fut moins arrosée et c'est avec le retour du soleil qu'ont été entonnés la Marseillaise, le chant des Allobroges ainsi que Ta main de Claudio Capéo.



Cérémonie à Plaine-Joux



Sur les chemins à Plaine-Joux

Cette année scolaire a également été marquée par **le sport**. Outre la mise en place des 30 minutes d'activité physique quotidienne au sein de chaque classe, le cross annuel pour lequel chacun s'est entraîné dès le début de l'année, **les élèves ont pu rejoindre les pistes des stations des Habères ou d'Hirmentaz**, en fonction de l'enneigement, pour 7 séances de ski courant janvier. À cette occasion, les élèves de CM2 ont pu faire leurs premières descentes en télémark grâce à l'intervention de Eric Gautret : fourniture du matériel (chaussures et skis), apprentissage des bases, premiers virages, les enfants ont découvert cette ancienne technique de ski.

Avec le retour des beaux jours, les 3 classes ont pris possession du parking de Burdignin, une fois par semaine, pour des **séances de handball**, avant de poursuivre en juin avec **un cycle natation à la piscine de Boëge** pour les plus jeunes, la plupart des élèves de CM1 et CM2 ayant obtenu les années précédentes un niveau satisfaisant pour assurer leur sécurité dans l'eau.



Le cross





Le cirque Arlette Gruss

Ne restait qu'à lier le sport et l'expression artistique pour obtenir **le thème de l'année qui a fédéré la plupart des écoles de la Vallée Verte, regroupées dans le Réseau rural des écoles de la Vallée Verte : le cirque !**

Le 13 octobre, une nuée de cars emportait nos élèves à Annecy pour assister à une représentation du spectacle éternel du cirque Arlette Gruss : sous les lumières des projecteurs, au son de la musique jouée en direct, les artistes acrobates, jongleurs, équilibristes, trapézistes, magiciens, gymnastes, dresseurs... ont présenté leur numéro entrecoupés par un Monsieur Loyal en habits de lumière et des clowns facétieux. Du tour de la femme coupée en deux à la pyramide de cyclistes, de la dresseuse de chiens et poneys aux trapézistes s'élançant au-dessus du filet de sécurité pour exécuter des saltos et autres sauts périlleux, les yeux de chaque enfant ont brillé durant plus d'une heure de représentation. Mais surtout, chacun a pu s'inspirer des exploits réalisés sur scène pour construire un spectacle autour des arts du cirque pour la fête de l'école qui a regroupé les 5 classes des écoles de Villard et Burdignin. Après plusieurs semaines (voire mois) de travail, mettant parfois à profit chaque récréation, les élèves ont pu présenter une succession de numéros alliant magie et poésie, équilibre et précision, sous les yeux des familles en admiration devant les prouesses de leurs enfants. Un grand bravo à tous !

Au milieu de ces temps forts, les apprentissages prennent place au quotidien. Et régulièrement, ils se font autrement que derrière une table, assis sur une chaise. Citons par exemple **la semaine des maths** durant laquelle les élèves de la classe de Marie-Sophie Grillet ont accueilli des ainés de la commune pour jouer à des jeux de société. Mais aussi **les grandes lessives d'automne et de printemps** pendant lesquelles les élèves exposent une œuvre réalisée en classe, sur une feuille au format A4 en répondant à un thème donné («Avec ou sans eau» en octobre puis «Faire des bulles» en mars); n'oublions pas le ramassage des pommes pour la fête de la Maude ou bien encore la participation de l'école au ramassage des déchets dans la nature et nos séances de cinéma où nous nous rendons généralement à pied, mais également la sortie des CE1-CE2 avec les CP de Villard au Chaplin's World de Vevey-sur-Corsier (Suisse) pour une immersion dans le monde de l'artiste dont nous avions vu le film «Le cirque».



Le ramassage des pommes pour la fête de la Maude

Autant d'activités ne peuvent se réaliser qu'avec le concours de tous les acteurs de la communauté éducative : les parents d'élèves qui nous accompagnent durant les sorties ou passent des agréments pour aider les enseignants pour certaines pratiques (le ski et la natation, par exemple), l'Association des Parents d'Élèves qui finance de nombreuses actions et organise des animations les week-ends, la commune qui à travers le SIVU assure la fourniture de matériel et l'essentiel de nos transports, mais aussi diverses associations (dont Lire et Faire Lire), sont autant de partenaires qui avec les enseignants de l'école, participent à l'éducation et l'épanouissement de nos enfants !

Les enseignants de l'école de Burdignin



Les Grandes lessives

SIVU SCOLAIRE VILLARD BURDIGNIN

Depuis 33 ans, le SIVU scolaire Burdignin Villard :

- gère les cantines des 2 communes, chaque jour, environ 70 élèves à Burdignin et 40 à Villard y prennent leur repas de midi.
- gère la garderie périscolaire installée à Villard, qui ouvre ses portes de 7h à 8h30 et de 16h30 à 19h et accueille une quinzaine d'enfants chaque jour.
- finance les transports lors des activités scolaires : ski, piscine, sortie pédagogique...
- s'occupe du fonctionnement des écoles : achat des fournitures scolaires, jeux, matériel informatique.
- soutient financièrement les projets des enseignants.



Vu le nombre important d'élèves mangeant à la cantine, le SIVU a embauché pour des raisons de sécurité une 4^{ème} personne pour le temps de cantine à Burdignin.

Cette 4^{ème} personne nous permet d'assurer la cantine à Burdignin dans de meilleures conditions et aussi de pallier à l'absence d'une de ses collègues à Villard ou Burdignin.

Pour rappel, **les repas des deux cantines sont préparés dans les cuisines de la Cordée situées à l'Espérance de Burdignin.** Ceux-ci sont élaborés avec des produits de qualité pour fournir à nos élèves des repas équilibrés dont l'approvisionnement a lieu essentiellement dans la Vallée et ses alentours.

L'inscription des élèves à la cantine se fait depuis 4 ans via le logiciel E-Ticket. Les parents doivent avant la date butoir envoyée par mail par la secrétaire du SIVU : payer et inscrire pour tout le mois suivant leurs enfants à la cantine.



Chaque mois, les parents reçoivent des mails de rappel pour ces inscriptions, dont un la veille de la clôture des inscriptions, mais trop de parents oublient encore d'inscrire leurs enfants ou de payer les repas à temps et perturbent par ce fait le bon fonctionnement des réservations des repas auprès de notre prestataire qui nous réclame des inscriptions au mois pour bénéficier de tarifs avantageux sur les produits composant les repas.

Pour tout élève non inscrit ou repas non payé, le prix du repas est fixé à 12 € au lieu de 4, ce prix de repas exceptionnel est notifié dans le règlement de la cantine. Toutes les cantines des écoles de la Vallée facturent ce type de repas en cas de non-inscription ou d'enfant oublié par les parents sur le parvis de l'école!!! Pour rappel, c'est aux parents d'inscrire et de ne pas oublier d'inscrire les enfants à la cantine avant la date butoir et non à la secrétaire du SIVU de le faire.

Il est extrêmement difficile de recruter du personnel pour faire fonctionner nos cantines et garderies dans toute la Vallée. Le nombre d'heures de travail ne dépasse parfois pas les 30 heures par mois.

Pour la première fois depuis son ouverture en 2013, la garderie a failli être fermée le jour de la rentrée par manque de personnel. Nous avons réussi par chance à engager une personne 2 jours avant la rentrée.

Les enfants doivent respecter le règlement de la cantine et le personnel de cantine.

Les élèves ne respectant pas les règles et le personnel seront sanctionnés d'un avertissement, les parents seront ensuite convoqués à un entretien avec des responsables du SIVU.

Nous remercions les personnes qui font vivre ces 2 écoles :

- Nathalie, notre secrétaire du SIVU (secrétariat de la mairie de Burdignin)
- Valérie M, Jeanine et Hélène qui s'occupent de la cantine de Villard,
- Audrey, Florence, Mélanie et Valérie L qui gèrent la cantine à Burdignin,
- Valérie L. et Kevin qui animent la garderie périscolaire de Villard

et un Grand Merci aux élus de Villard qui se sont chargés de surveiller les travaux de rénovation du bâtiment de la mairie et donc de la cantine pour que les élèves puissent y déjeuner le jour de la rentrée!!!

Christophe Bossu

L'ESPÉRANCE...

IL Y A TOUJOURS DU MOUVEMENT À L'ESPÉRANCE.

Après une fin d'année 2023 mouvementée avec une inondation du transformateur électrique et un passage sur le JT de 13h de TF1, l'association « Un temps pour Grandir » a initié une rénovation complète du système électrique.

Avec l'aide de la région Rhône-Alpes Auvergne, il y a eu également une rénovation de la cuisine, de la salle de la « Patinoire » avec de nouvelles baies vitrées.

Le centre de vacances a fait le plein pendant six semaines l'été et une semaine l'hiver avec l'accueil de plus de 500 enfants sur l'ensemble des séjours proposés.



En ce qui concerne **La Cordée Traiteur**, elle permet toujours de fournir une bonne partie des écoles de vallée verte avec une équipe d'une dizaine de salariés sur le site de l'Espérance. La partie traiteur est également en plein essor avec les mariages, baptêmes ou encore anniversaires organisés tout au long de l'année sur le site de Burdignin ou dans la vallée.



La brasserie du Bruant continue à proposer des bières bio artisanales de qualité dans la vallée et organise depuis cet été **les «jeudis du Bruant»**, l'occasion de découvrir les installations de production et de déguster les bières directement sur le site de l'Espérance en présence des brasseurs.



LES JEUDIS DU BRUANT

Le Village de l'Espérance à Burdignin est depuis 4 ans le lieu d'accueil d'un stage de guitare à la reconnaissance national : **Bands Camp**. Cette année, il a accueilli, en plus des 60 stagiaires guitaristes, les anciens membres du groupe de la Mano Negra.



Le site accueille toujours **les activités des Passeurs d'arts et le groupe Scout de France St-François** de Sales-Annemasse tout au long de l'année.

Retrouvez toutes les infos des activités du site de l'Espérance sur :

www.village-esperance.com
un-temps-pour-grandir.com
brasserie-bruant.fr
cordee-traiteur.fr
www.bands-camp.com/specialguitare
lespasseursdarts.wordpress.com
sites.sgdf.fr/st-francois-de-sales-annemasse

LES FORGES DU PORTAL

PRÉSENTATION DE GÉRALD VIOLET

Artisan forgeron, installé à Burdignin (Carraz) depuis 2022, je forge et fabrique des couteaux depuis 2006. D'abord en amateur, j'ai ensuite créé Les Forges du Portal en 2016 et m'y consacre pleinement depuis fin 2023.

Si je pratique la forge au sens large, mon domaine de prédilection est la forge coutelière. Je réalise des couteaux de différents types : couteaux pliants, couteaux fixes, couteaux de cuisine, poignards, couteaux bruts de forge...

Les lames de mes couteaux, entièrement forgées artisanalement, sont faites de différents alliages et mes couteaux peuvent également être en lame découpée.

Ma passion pour la coutellerie ne se cantonne pas à forger les lames, je confectionne également les manches dont je choisis soigneusement les essences de bois, je travaille le cuir pour fabriquer des étuis.



Enfin, je prends plaisir à partager ma passion en proposant différents stages allant d'une journée à deux jours et durant lesquels le stagiaire peut fabriquer son propre couteau et repartir avec.

les-forges-du-portal.com

“

BIENTÔT À BURDIGNIN

Une chocolaterie artisanale va ouvrir ses portes à Burdignin.
Vous pouvez déjà la suivre sur les réseaux sociaux.

 [une_montagne_de_chocolat](https://www.instagram.com/une_montagne_de_chocolat/)



LE CINÉMA *La Trace*

LE CINÉMA (JUSTE EN FACE), C'EST BIEN SOUVENT L'ÉMOTION.

Avec Burdignin, c'est des séances scolaires tout au long de l'année, c'est aussi un moment de partage avec l'association «Lou Ben Verias» et pendant la semaine bleue, du lien social pour nos ainés. Merci à l'APE et à la municipalité pour leurs soutiens à ces actions.

Alors à vous de suivre La Trace pour en voir plus.



CINÉMA CÔTÉ TARIFS : UN AJUSTEMENT INÉVITABLE.

Depuis avril 2015, soit presque 10 ans, le prix de la place à Villard n'a pas bougé. Les frais n'ont cessé d'augmenter.

Depuis le 9 octobre 2024, la carte d'abonnement est vendue 60 € pour 10 places. En famille, entre amis ou seul, elle récompense votre fidélité (les places sont valables 1 an à partir de la date d'achat). Enfin, si votre sortie cinéma se fait plus rare, la place à l'unité vous coûtera 7,50 €.

À l'accueil, nous acceptons les chèques et les espèces, mais si vous préférez la carte bancaire, sachez qu'un minimum de 15 € par transaction est nécessaire et que le paiement sans contact ou par téléphone n'est pas possible.

CINÉMA CÔTÉ CONTINUITÉ : 6 ANS D'ÉMOTION SUPPLÉMENTAIRE!

Les élus de la CCVV (Communauté de Communes de la Vallée Verte) m'ont renouvelé leur confiance pour continuer d'animer, de programmer et de gérer cette salle de cinéma pendant les six prochaines années avec une nouvelle délégation de service public.

CINÉMA CÔTÉ BILAN :

L'année 2024 a permis de poursuivre la reconquête du public et son retour en salle autour des films dans leur diversité. Certes, la reprise cache de fortes disparités, mais on peut constater la résilience du public envers le cinéma en salle. Si du chemin reste à accomplir pour retrouver le niveau de fréquentation d'avant crise Covid, les finances n'attendent pas et le coup de pouce exceptionnel (subvention de 10 000 €) de la CCVV va permettre de continuer à vous offrir une programmation ambitieuse en faveur de la culture.

Alors merci aux spectateurs pour leur fidélité, aux élus locaux pour leur soutien et aux bénévoles et employés pour leur engagement et leur dynamisme.

Un joli travail d'équipe qui fait de La Trace, un lieu accessible à tous au cœur de la vallée.



POUR QUE CETTE SALLE RESTE ATYPIQUE, C'EST À VOUS DE JOUER :

RIEN DE PLUS SIMPLE, FRÉQUENTEZ-LA ! SANS MODÉRATION !

RENDEZ-VOUS, LE 29 AVRIL 2025 POUR FÊTER LES 10 ANS DU « NOUVEAU » CINÉMA LA TRACE.

À TRÈS BIENTÔT DEVANT LE GRAND ÉCRAN !

Thierry GEORGEL

CONTACT

CINÉMA LA TRACE

430 route de la Veillaz-Devant – VILLARD

04 50 39 08 64

www.cinema-latrace.com

Cinéma la Trace

SOUVENIR FRANÇAIS

COMITÉ VALLÉE VERTE – 4 RIVIÈRES



11 NOVEMBRE 2023

Le 11 novembre 2023 à 11 heures, le monument aux Morts de Villard était entouré par une foule importante, malgré la pluie. **Les enfants des écoles de Villard – Burdignin, encadrés par leurs enseignants, étaient très nombreux pour le 105^{ème} anniversaire de l'armistice de 1918.**



Aujourd’hui, 18 mars 2024, les 53 enfants des différentes classes ont reçu le **diplôme de petit veilleur de la Mémoire** des mains de Pierrick Dufourd Maire de Villard, Pierre Chautemps Maire de Burdignin et de René Perrissin, Président du comité Vallée Verte – Quatre Rivières, en présence des directrices des écoles Luc Fortin de Villard et de l’école élémentaire de Burdignin, des professeurs des écoles et du porte-drapeau Guy Ruhin.

À l’issue de ces remises, les petites sections ont entonné «Liberté, Égalité, Fraternité» et les plus grands «La Marseillaise» avant de poser pour les séances photos.

Ce fut une très belle journée, très appréciée par ces jeunes citoyens qui ne demandent qu'à renouveler ce travail de mémoire avec leurs professeurs.





ACCA DE BURDIGNIN

Bien que la saison de chasse soit déjà bien avancée, je souhaiterais vous informer des actions déjà entreprises et de celles à venir, réalisées au sein de l'ACCA.

En 2024, l'ACCA s'est portée volontaire pour organiser **des opérations de sauvetage des faons**. L'objectif de cette initiative est de protéger les faons présents dans les champs avant la fauche du foin, **en utilisant un drone équipé d'une caméra thermique**. Les interventions ont lieu à l'aube pour optimiser les repérages. Une fois localisés, les faons sont capturés avec toutes les précautions nécessaires, placés en sécurité en bordure de champ, identifiés par des bagues lorsqu'il est possible de le faire, puis relâchés une fois la fauche terminée. Plusieurs exploitants agricoles de la commune ont accepté de participer à cette opération. Cependant, en raison de conditions météorologiques souvent mauvaises ou incertaines, et de délais de fenaison très serrés, il n'a pas été possible de réaliser les survols dans la commune. Cette initiative sera reconduite l'année prochaine. En Haute-Savoie, lors de la campagne de sauvetage 2024, 30 communes ont été concernées, couvrant 1004 hectares survolés. Ainsi, 26 faons ont été capturés et identifiés, 14 capturés, mais non identifiés, et 50 effarouchés, soit un total de 90 faons sauvés.



En 2025, l'ACCA participera à l'opération nationale «J'aime la nature propre», un mouvement de collecte des déchets sauvages, lancé et soutenu par la Fédération Nationale des Chasseurs. Cette opération se déroulera les 14, 15 et 16 mars 2025. L'ACCA sélectionnera l'une de ces journées pour mener ses actions et communiquera l'information afin de permettre au plus grand nombre de personnes de participer. Chaque citoyen volontaire pourra ainsi contribuer à cette initiative, car nous sommes tous attachés à une nature propre.

Merci d'avoir pris le temps de me lire, je vous adresse mes meilleurs vœux pour une année 2025 épanouissante et pleine de réussites !

Le Président de l'ACCA de Burdignin,
Simon VIGUIER

LOU BEN VERIAS



L'association Lou Ben Verias regroupe une vingtaine de membres. Dernièrement, des jeunes ont rejoint l'association et nous les remercions pour leur implication et leur dynamisme !

L'association a pour but de promouvoir les rencontres, la convivialité, par le biais de manifestations favorisant le lien social.

Les enfants de Burdignin-Villard se sont retrouvés pour **une séance de cinéma avec un bon goûter !** 40 jeunes avec la joie de se retrouver et leur authenticité nous ont transmis leur vitalité !



Les Feux de la Saint-Jean ont rassemblé et réchauffé les Bornérand et les villageois voisins pour un moment convivial ! Certains nous ont dévoilé leur talent d'équilibriste avec le traditionnel concours de montée de caisses !

D'autres en ont profité pour se restaurer et se désaltérer ! Les petits s'en sont donné à cœur joie toute la soirée dans le château gonflable. Enfin petits et grands ont pu laisser libre cours à leur envie avec le stand de tatouages éphémères.

L'année s'est clôturée avec un repas dansant animé par le groupe. Les jeunes de la vallée verte et du Brevon nous ont fait une belle démonstration de musette, un grand merci pour la relève !

Si vous voulez rejoindre l'équipe, nous vous accueillons avec plaisir pour partager de bons moments festifs !

Amicalement,
Lou Ben Verias

Les membres du bureau

- Président : Mathéo Falcone
- Vice-président : Lionel Marth
- Trésorière : Élodie Carroy
- Vice-trésorière : Ingrid Fighieria
- Secrétaire : Hélène Duvillard

LES PASSEURS D'ARTS

Les Passeurs d'Arts : une rentrée 2024 sous le signe de la réussite !

C'est avec enthousiasme que l'association Les Passeurs d'Arts a repris ses activités en septembre pour une nouvelle saison.

Les ateliers connaissent une belle dynamique marquée par une hausse notable de la fréquentation. Cette dernière nous a permis de baisser de manière significative les tarifs du Labo Créatif, permettant ainsi d'offrir au plus grand nombre la possibilité de s'épanouir à travers la pratique artistique.

Nos jeunes talents musicaux n'ont pas tardé à se produire en public en offrant un concert à l'école primaire de Boëge à l'occasion de la soirée Halloween. Un moment de partage musical qui a enchanté petits et grands.

Par ailleurs, de nouveaux partenariats se mettent en place, notamment avec le Regroupement Pédagogique Intercommunal des Habères, promettant de belles collaborations pour l'avenir.

Nous renouons également avec nos traditions d'avant covid ! La soirée tartiflette des adhérents, le fameux Truc de Noël, s'est tenu le 7 décembre. Plus tard dans l'année, le 8 mars, nous célébrerons la Saint-Patrick, un événement festif désormais incontournable.



www.lespasseursdarts.fr
contact@lespasseursdarts.fr
[f lespasseursdartsvalleeverte](https://www.facebook.com/lespasseursdartsvalleeverte)
 Tél. : 06 71 88 97 17

“

Et enfin, réservez vos agendas pour les concerts de fin d'année, qui auront lieu les 31 mai et 1^{er} juin 2025 à la salle de La Ferme à Boëge.

Nous rappelons que, en complément des ateliers réguliers, Les Passeurs d'Arts proposent des stages tout au long de l'année, offrant à chacun l'opportunité de se perfectionner ou de découvrir de nouveaux horizons artistiques.

Nous sommes ravis de constater cet élan collectif et remercions tous les participants, bénévoles, et partenaires qui font vivre notre association.

Cette saison 2024-25 s'annonce de nouveau riche en émotions, en créativité et en moments partagés !

L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DES ÉCOLES DE VILLARD ET BURDIGNIN



Pour l'année scolaire 2023-2024, les parents, les enfants ont encore bien œuvré pour proposer des animations qui ont rencontré à chaque fois un franc succès et que nous reconduisons chaque année. Les fonds récoltés ont permis de financer les projets de sorties des enseignants : **cirque Arlette GRUSS**, **stage de ski de fond et de pistes, télémarch**, **musée Chaplin's World pour les CP/CE1**, **séances de cinéma pour toutes les classes**.

Durant l'année scolaire qui s'est écoulée, nous avons organisé les manifestations suivantes : fête de la Maude, boom d'Halloween, marché de Noël, vente de gâteaux tous les 1^{ers} vendredis du mois, course d'orientation, bistrot'concert, vente de fleurs et de plants, kermesse.



LES ÉVÉNEMENTS À VENIR :

- **Course d'orientation à Plaine-Joux Les Brasses**
Samedi 10 mai 2025 à 9h30
- **Vente de fleurs et plants à l'école de Villard**
Samedi 17 mai 2025 de 9h à 17h
- **Kermesse des écoles à Villard**
Samedi 28 juin 2025

MERCI!

Nous tenons à remercier les mairies de Villard et de Burdignin ainsi que le SIVU pour leur soutien (subventions, prêt de salles, de matériel...), les personnes qui nous aident lors de nos manifestations (prêt du pressoir, dons de pommes, exposants du marché de Noël, dons de produits locaux...), les enseignants, et enfin les parents d'élèves qui participent activement au bon fonctionnement de l'association.

Vous pouvez nous contacter à l'adresse suivante : apevibu@gmail.com et suivre nos actualités sur les réseaux sociaux :

 Instagram



 Facebook





DON DU SANG

ENSEMBLE, SAUVONS DES VIES...

500 000 PERSONNES
SOIGNÉES CHAQUE ANNÉE
GRÂCE AUX DONS DE SANG



En France, le don de sang est un acte citoyen et solidaire. Grâce à la générosité de centaines de donneurs, l'Établissement français du sang permet à chaque patient en attente de transfusion de bénéficier du produit sanguin dont il a besoin. Tout le monde peut un jour avoir besoin d'une transfusion. La Fédération Française pour le Don de Sang Bénévole est le partenaire de collecte historique de l'EFS. Depuis sa création en 1949, la FFDSB est une actrice incontournable de la transfusion sanguine. **Elle réunit 750 000 adhérents sur le territoire et 2850 associations locales.**

En Vallée Verte, le siège de l'association est situé à Boëge et le bureau est composé comme suit :

- Président : Laurent MARTH
- Vice-président : Christian GEX-FABRY
- Trésorière : Marie Madeleine PELLET
- Secrétaire : Marie-Paule CHARRIÈRE

D'autres bénévoles accompagnent les membres du bureau pour l'organisation de chaque collecte, c'est en tout une dizaine de personnes qui se mobilisent.



ÊTRE ÂGÉ DE 18 À 71 ANS 



LES COLLECTES

Une collecte a lieu 4 fois par an à la salle des fêtes de Saxel entre 16h et 19h

Voici les dates pour l'année 2025 :

- Le 7 mars
- le 6 juin
- Le 12 septembre
- Le 5 décembre

Il faut au préalable prendre rendez-vous soit sur le site : www.mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr soit en appelant le 04.78.65.63.63



LA PAUVRE ET COURTE VIE DE JEAN-BAPTISTE EXPOSÉ

1798, an VII de la République française, la vallée de Boëge, cette vallée que l'on nommait autrefois la Combe noire tellement elle était boisée, mais qui défrichée depuis le moyen âge par les paysans colons commence à devenir ce que l'on nomme aujourd'hui la Vallée Verte, rattachée au canton de Viuz-en-Sallaz département du Léman créé par la loi du 8 fructidor de l'an VI (25 août 1798).

Le département réunit la République de Genève, annexée par la France, le pays de Gex, détaché du département de l'Ain, ainsi que la partie nord du département du Mont-Blanc, soit les cantons suivants : Gex, Ferney-Voltaire, Thoiry, Collonges, Arbusigny, La Roche-sur-Foron, Thorens, Viuz-en-Sallaz, Bonneville, Cluses, Taninges, Samoëns, Carouge, Viry, Chaumont, Frangy, Cruseilles, Annemasse, Bonne, Reignier, Thonon, Évian, Le Biot, Notre-Dame d'Abondance, Lullin, Bons, Douvaine. La République de Genève n'y a été intégrée que le 15 avril 1798 et Genève sera choisie comme préfecture du département, elle reprendra son indépendance en 1813 et rejoindra la Confédération helvétique en 1815. La Vallée est rattachée au canton de Viuz-en-Sallaz.

Nous sommes le 7 décembre 1798 (17 frimaire de l'an 7) Jean Chatelain et Claudine Mansay, son épouse redescendant de Chez Dubois, village de Boëge, quant à quelques mètres de leur maison à Carraz, ils entendent des lamentations, ils reconnaissent les pleurs d'un enfant et inquiets pressent le pas, car ils ont un bébé au berceau, mais les pleurs viennent de l'entrée de leur jardin, **ils y découvrent un enfant « plié » dans des linges.** Ils ne le touchent pas et Jean descend précipitamment à Carraz où, croisant Joseph Dubois et Joseph Mouchet de Boëge, il leur demande expressément de l'accompagner pour venir chercher cet enfant, arrivés sur les lieux, Joseph Dubois prend l'enfant dans ses bras et le porte dans la maison de Joseph Chatelain pour lui donner les premiers soins.

Joseph Dubois précautionneusement déshabille l'enfant pour connaître son sexe : c'est un garçon, un enfant mâle plié dans de mauvais draps, emmailloté dans une bande de toile rayée et couvert de deux mauvais tabliers, il a sur la tête trois bonnets et deux mouchoirs lui couvrent la figure.

Ils se rendent ensuite chez Claude Amé Mounthon, officier d'état civil pour faire déclarer leur trouvaille.

D'où vient cet enfant ? Les témoins de l'affaire ne comprennent pas et Claude Amé Mounthon qui consigne la naissance sur le registre selon les déclarations de Jean Chatelain et Claudine Mansay son épouse, ainsi que de Joseph Dubois et de Joseph Mouchet inscrira sur l'acte de déclaration : Rière la présente commune de Burdignin il n'y a aucune femme ni fille qui ait pu faire pareil crime et il ajoute la déclaration des citoyens Jean-Claude Mounthon du Villard et la Claudine Rousay, femme de Jean-François Sallat de Carraz : ils ont vu passer un couple d'étrangers portant un enfant emmailloté. Nous n'en saurons pas plus.

Jean-Baptiste fut baptisé le 9 décembre, son parrain étant Jean Chatelain et sa marraine la Dodon (Claudine) Mansay son épouse.

Le juge de paix du canton de Viuz-en-Sallaz, Michel Louis Presset viendra le 17 décembre (27 frimaire) à Carraz pour rédiger le procès-verbal de naissance de l'enfant, il entérina le prénom de Jean-Baptiste, pour ce qui est du patronyme, exposé étant la façon de présenter un enfant abandonné, il était bien simple



d'attribuer ce nom au bambin, ce que fit l'homme de loi entérinant ce qui avait été enregistré. Le juge fit comparaître Jean Joseph Berthet officier de santé natif du Villard et habitant à Boëge qui fit le rapport suivant :

L'enfant que l'on nous a exhibé est un mâle âgé d'environ six semaines, il a les yeux gris, les sourcils bien marqués et tirant sur le châtain ainsi que les cheveux, le nez gros et un peu relevé et est bien conforme n'a aucune marque intérieure sur l'étenue de son corps, il est de la longueur de un pied neuf pouces et quoique maigre il donne l'espérance d'une bonne vie à laquelle on ne voit pas que l'on ait porté aucune atteinte, il est vêtu d'une mauvaise chemise de mousseline doublée d'une vieille toile de lin plié dans un linge usé de toile grossière entortillée avec une bande qui pourrait avoir été coupée au bas et dans le tour d'une vieille jupe de toile grossière rayée en laine noire de deux aulnes sur quatre pouces de largeur et de plus couvert d'un tablier en guenille d'une cotonne quadrillée blanche et bleue presque déteinte. Il a la tête couverte d'une mauvaise indienne* à ramage plus un autre bonnet d'indienne à fond blanc à grain d'orge rouge doublé d'une toile blanche de coton sans garniture, plus d'un troisième bonnet cotonne dans le fond et couleur de moutarde avec des rayures bleues et blanches; il est surcouvert d'une moitié de mouchoir de coton blanc en guenilles brodé de blut⁽¹⁾ et d'une autre moitié de mouchoir aussi en guenilles d'indienne à fond rouge et tache blanche, le tout sans aucune marque distinctive et que l'on ne saurait pas estimer au-delà de vingt-cinq centimes.

L'acte dressé par le juge de paix fut signé par le citoyen Berthet, les dits citoyens Joseph Dubois et Joseph à feu Blaise Mouchet, Jean feu Guillaume Chatelain et Claudine feu François Mansay épouse de ce dernier ne sachant écrire, se contentèrent d'une marque.

L'enfant fut confié aux époux Claude François Verbois et Perronne Vachat, ils avaient eu huit enfants et les trois derniers décédèrent très jeunes, Jean-Baptiste fut ramené chez Verbois le 27 décembre 1798 avec consigne évidente au couple nourricier de bien le soigner et de garder précieusement ses vêtements.

Nous n'en savons guère plus sur la courte vie de Jean-Baptiste, la mémoire familiale est muette sur cet événement, il devait s'éteindre le 31 janvier 1801 et Claude François Verbois accompagné de Michel Jordan son voisin firent le déplacement au chef-lieu pour déclarer le décès, Jean-Baptiste fut inhumé au cimetière de Burdignin.

La petite vie d'un enfant abandonné comme beaucoup à cette époque, dans quelle misère était ce couple pour abandonner ainsi dans le froid de décembre ce petit être qui ne demandait qu'à être aimé ?

*Une indienne est un tissu peint ou imprimé fabriqué en Europe entre le XVII^e et le XIX^e siècle.

(1) désigne une couleur rouge

LA MAISON DU VIRAGE DE L'ÉGLISE



MAIS QUE SE PASSE-T-IL AU CHEF-LIEU ? À LA MAISON DANS LE VIRAGE DE L'ÉGLISE ?

Plus précisément, chez Louis à Gène ? Cette ancienne bâtie qui n'était autre qu'une ancienne ferme...

De grands travaux sont entrepris par les propriétaires, Valentine et William, installés depuis maintenant 3 ans. Un coup de cœur pour cette maison au chef-lieu du village, à côté de l'église où résonnent les cloches à tout vent...

Un vrai patrimoine qu'il faut absolument conserver !
Et c'est bien l'ambition de ce couple.



Les travaux

Une poutre portant la date de 1835 était déjà présente dans la maison. Le début des travaux, en septembre, permettent d'en mettre à jour une autre, plus ancienne, datée de 1791.

Petit retour en arrière, on peut en conclure que cette bâtie a été construite alors que la Savoie faisait partie (jusqu'en 1860) du royaume de Sardaigne, État indépendant qui comprenait, outre le duché de Savoie (Savoie et Haute-Savoie), la principauté du Piémont, le comté de Nice, le duché de Gênes et la Sardaigne.

Cet État était doté de plusieurs langues officielles : la Savoie et la vallée d'Aoste étaient administrées en français. Une partie des habitants y utilisait également au quotidien une autre langue : le franco-provençal, appelé aussi patois...

Valentine et William souhaitent, avant tout, rénover leur bien dans le respect des traditions et privilégié les artisans de la vallée.

Du terrassement, à la maçonnerie, ou encore jusqu'à la toiture avec le bois du pays.

Tout un projet pour créer 4 chambres d'hôtes ainsi qu'une table d'hôte où l'accueil sera chaleureux, où l'on pourra découvrir les différentes activités qu'offre la Vallée Verte, ses trésors et ses richesses, découvrir également les différents produits locaux auxquels nous tenons tous.

Un projet qui débute seulement, mais que nous souhaiterions déjà voir terminé... demain !



Aujourd'hui



Demain

Je citerai Jacques Brel :

Je vous souhaite des rêves à n'en plus finir. Et l'envie fureuse d'en réaliser quelques-uns.

C'est bien parti !

Alors, bonne continuation et prospérité à vous !

LES CAFÉS À BURDIGNIN, AUTREFOIS...

Dans les années 1900, trois cafés accueillaient les bornérands !

Les cafés jouaient un rôle essentiel dans notre village comme dans tous les villages Français.

Le café était le principal lieu de rencontre pour les habitants. Ils faisaient office de «journal du village» informel. Les nouvelles locales, les annonces de travaux, les informations sur les familles ou les projets communautaires s'y échangeaient. Dans un contexte où l'accès aux médias était limité, le café permettait à chacun de se tenir informé. On discutait aussi politique avec des débats sur les questions nationales et locales; chacun pouvant s'exprimer librement. De plus, les cafés servaient de commerces multiples, de lieux de jeux et de manifestations.

À LA RENCONTRE DU CAFÉ SAUTHIER POUR DÉCOUVRIR SON HISTOIRE...

Louis Sauthier, géomètre né en 1874, a construit la bâtie dans les années 1900 et ouvre un bistrot situé à côté de la mairie et de l'école. Sa femme, excellente cuisinière, y propose également de la restauration.

Dans les années 1940, leur fils Marius reprend l'activité avec son épouse, Lucie Félix, originaire du moulin de chez Pagnol. Rapidement, le couple diversifie les activités pour des raisons économiques : le café devient aussi un point de vente de tabac, d'épicerie de première nécessité, et d'approvisionnement en bouteille de gaz. Un dépôt de pain voit également le jour, mais prendra fin vers 1950. La balance Robertval, emblématique, trône sur le comptoir.

Marius et Lucie agrandissent la bâtie pour développer une petite activité agricole. Depuis la route : la ferme était située à gauche, l'épicerie au centre et le café à droite.

En parallèle, Marius était secrétaire de Mairie.

Lors des grandes manifestations, comme l'alambic, la batteuse, la vogue, Lucie préparait à manger pour les ouvriers et autres.

Nous avons quelques souvenirs de l'arrivée de l'évêque en 1948 devant le café.



Arrivée de l'évêque au virage du café, des jeunes poussent la voiture qui peine à monter. Devant les cavaliers dressaient un arc de triomphe composé de branches de sapin.



Dans la procession, Jean Sauthier, le bedeau, tient la croix, Monsieur le Curé Lacroix (front apparent), Monseigneur Cebron, évêque du diocèse d'Annecy est à l'arrière avec la calotte.

LE BISTROT ÉTAIT OUVERT TOUS LES JOURS DE 6H À 22H ! PAS DE CONGÉ À L'ÉPOQUE !

Après la fruitière, à la sortie de la messe les dimanches, lors des mariages, des enterrements, pour les parties de belote, de jeux de quilles, le café était prisé. Le jour de la vogue, un débit de boissons était demandé à la préfecture pour autoriser l'ouverture du café au-delà de 22h !



À l'époque, que les hommes fréquentaient régulièrement le café en raison de leurs activités extérieures, tandis que les femmes étaient principalement occupées par les tâches éducatives et ménagères.

En 1982, accidentellement, la paille prend feu dans la grange et cause un incendie ravageant tout le bistrot. Mais, il est reconstruit à l'identique courageusement par la famille.

Après le décès de Marius en 1988, Lucie arrête l'activité agricole, mais elle continue de gérer le café pendant encore quelques années.

Plus tard, le petit fils de Marius, reprend la bâtie et la rénove tout en préservant son caractère original.



MAINTENANT, NOUS NOUS DIRIGEONS VERS LES HAUTEURS DE BURDIGNIN POUR SE REMÉMORER LE CAFÉ DE CHEZ BARRA

avec Monique Chatelain née Marth



Claire Perrolaz née en 1917 a repris la ferme familiale avec Léon Marth né en 1915 originaire de chez les Roch. Léon travaillait à l'Espérance tout en exploitant une petite ferme de 5,6 vaches avec sa femme. Dans les années 1950, ils ouvrent le café.

D'autre part, la maîtresse de maison était douée pour la cuisine. Le café restaurait à la bonne franquette. D'ailleurs, des ouvriers américains, venus travailler pour construire les bâtiments de l'espérance, venaient apprécier les talents de cuisinière de Claire. Les photos témoignent de cette époque avec la pluie des pommes de terre à l'extérieur et les grosses casseroles sur le bassin en extérieur. Pour les grandes tablées, Claire était aidée par des bénévoles et plus tard par sa fille Monique.

Le café proposait également des chambres d'hôtes pour les familles qui venaient visiter leurs enfants soignés à l'Espérance, centre spécialisé dans le traitement de la tuberculose. La pension offrait quatre chambres et les visiteurs, en plus de profiter du confort rural, achetaient du lait et découvraient les moments marquants de la vie agricole, comme le vêlage! Les parties de belote animaient aussi les soirées et s'il manquait un joueur, Claire prenait la place du 4^{ème}!

Le restaurant s'est arrêté vers les années 1964 et le bar vers 1970.



UN TROISIÈME CAFÉ OCCUPAIT LE CENTRE DU VILLAGE PROCHE DE L'ÉGLISE, CHEZ SAILLET,
son histoire dans le prochain numéro...



Les Américains



Les cafés de «chez Sauthier» et de «chez SAILLET»



Aimé et Monique Marth, leur maman Claire et des bénévoles

LES CAFÉS, À L'ÉPOQUE COMME AUJOURD'HUI, SONT DES LIEUX DE RENCONTRE ET REFLÈTENT L'IDENTITÉ COLLECTIVE CONTRIBUANT FORTEMENT À LA COHÉSION SOCIALE.

